

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Lyon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL AU CAPITAL DE 105 000 € 727 180 184 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

"SODAC"

AVENUE DE LA PÉPINIÈRE
ZAE DES PORTES DU BEAUJOLAIS
69240 BOURG-DE-THIZY

TÉL. 04 74 64 05 70

FAX 04 74 64 11 32

e-mail : sodac@sodac-ec.fr

ENTRAIDE TARARIENNE

13 Boulevard Voltaire

69170 TARARE

EXERCICE DU 01.01.2012 AU 31.12.2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



JEAN DÉMURGER - OLIVIER MORIN - PASCALE ALDEBERT

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS, COMMISSAIRES AUX COMPTES

BOURG-DE-THIZY - CHÂTILLON D'AZERGUES - COURS-LA-VILLE - AMBLEPUI

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Lyon
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL AU CAPITAL DE 105 000 € 727 180 184 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

"SODAC"

AVENUE DE LA PÉPINIÈRE
ZAE DES PORTES DU BEAUJOLAIS
69240 BOURG-DE-THIZY

TÉL. 04 74 64 05 70
FAX 04 74 64 11 32
e-mail : sodac@sodac-ec.fr

ENTRAIDE TARARIENNE

13 Boulevard Voltaire

69170 TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01.01.2012 AU 31.12.2012



Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 avril 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **ENTRAIDE TARARIENNE** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note sur les informations complémentaires de l'annexe concernant le suivi des réserves émises dans notre rapport sur les comptes annuels clos au 31.12.2011.

Le résultat SIAD 2003 d'un montant de 22 481 € a été affecté à la réserve de compensation.

Les forfaits trop perçus au titre du CIRCE 1991 pour 3 703 € et de la CRAM 1992 pour 10 043 € ont été soldés en produits sur exercices antérieurs.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables ainsi que sur les estimations significatives retenues.

Nous en avons vérifié le caractère approprié pour la présentation d'ensemble des comptes et pour les informations fournies en annexe.

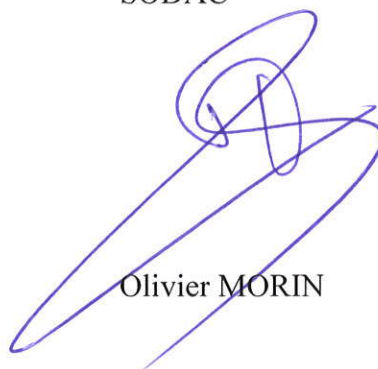
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que, en l'absence de communication, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourg de Thizy,
Le 8 avril 2013
Le Commissaire aux Comptes
SODAC



Olivier MORIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	10 231	10 231					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions	100 024	17 802	82 222	82 222			
	Installations techniques Matériel et outillage	40 815	23 208	17 606	8 918	8 688	97.42	
	Autres immobilisations corporelles	377 463	356 346	21 118	42 075	-20 958	-49.81	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	96		96	96				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	100		100	493 873	-493 773	-99.98		
Prêts								
Autres immobilisations financières	3 612		3 612	1 807	1 805	99.87		
	TOTAL I	532 340	407 586	124 754	628 993	-504 238	-80.17	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	3 145		3 145	3 821	-676	-17.70	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	164 678		164 678	247 325	-82 647	-33.42	
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000		150 000			
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	1 151 833		1 151 833	597 500	554 333	92.78		
Charges constatées d'avance (3)	3 963		3 963	3 454	509	14.74		
	TOTAL III	1 473 619		1 473 619	852 101	621 519	72.94	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 005 959	407 586	1 598 374	1 481 093	117 280	7.92	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	705 255		686 967		18 288	2.66
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	97 480		77 939		19 541	25.07
	Report à nouveau	-52 674		-197 516		144 842	73.33
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	69 518		144 772		-75 254	-51.98
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-18 408		-2 990		-15 418	-515.62
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	801 172		709 172		92 000	12.97
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	577		2 900		-2 323	-80.10
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	577		2 900		-2 323	-80.10
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 738		77 814		20 924	26.89
	Dettes fiscales et sociales	686 450		646 963		39 486	6.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	6 544		38 352		-31 808	-82.94
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	4 893		5 892		-999	-16.96
	TOTAL IV	796 625		769 021		27 603	3.59
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 598 374		1 481 093		117 280	7.92

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

791 732 763 129

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	2 037 887		1 939 073		98 815	5.10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	22 114		16 611		5 504	33.13
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	141 009		124 747		16 262	13.04
Collectes	14 416		16 292		-1 876	-11.51
Cotisations						
Autres produits	1 515 360		1 433 361		81 999	5.72
TOTAL I	3 730 787		3 530 083		200 704	5.69
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	104 252		104 178		74	0.07
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	676		108		568	525.18
Autres achats et charges externes	518 319		508 590		9 729	1.91
Impôts, taxes et versements assimilés	205 720		188 740		16 979	9.00
Salaires et traitements	2 160 611		2 003 408		157 203	7.85
Charges sociales	643 346		585 224		58 121	9.93
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 756		25 045		-290	-1.16
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	577				577	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	15 414		3 481		11 933	342.77
TOTAL II	3 673 671		3 418 775		254 895	7.46
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	57 117		111 308		-54 191	-48.69
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	23 612		6 071	288.90
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	23 612		6 071	288.90
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	23 612		6 071	288.90
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	80 728		117 379	-31.22
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 053		27 393	-48.70
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	14 053		27 393	-48.70
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 002			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	22 002		22 002	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 950		27 393	-129.02
Impôts sur les bénéfices (IX)	3 260			
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	3 768 451		3 563 547	5.75
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	3 698 933		3 418 775	8.19
SOLDE INTERMEDIAIRE	69 518		144 772	-51.98
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	69 518		144 772	-51.98

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 598 373.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 730 787.19 Euros et dégageant un excédent de 69 518.43 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Toutefois comme le prévoit le règlement CRC (Mesures de Simplification des PME) les options suivantes ont été retenues :

- immobilisations décomposables : la décomposition de ces dernières ne présente pas d'impact significatif sur les comptes,
- immobilisations non décomposables : l'entreprise, bénéficiant des mesures de tolérance, a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le montant de 22 481 euros du résultat SIAD 2013 comptabilisé en charge à payer au 31/12/2011 a été affecté au compte Réserve de Compensation.

Le trop perçu CIRSSSE 1991 de 3702,98 euros a été comptabilisé en Produits sur exercices antérieurs.

Le trop perçu CRAM 1992 de 10 043,43 euros a été comptabilisé en Produits sur exercices antérieurs.

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur cet exercice est de 6 115,90 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 231		
TOTAL	10 231		
Constructions sur sol propre	100 024		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 083		11 689
Installations générales agencements aménagements divers	259 405		
Matériel de transport	23 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 062		797
TOTAL	510 773		12 486
Autres participations	96		
Autres titres immobilisés	493 873		
Prêts, autres immobilisations financières	1 807		2 680
TOTAL	495 777		2 680
TOTAL GENERAL	1 016 780		15 166

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			10 231	10 231
TOTAL			10 231	10 231
Constructions sur sol propre			100 024	100 024
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 957	40 815	40 815
Installations générales agencements aménagements divers			259 405	259 405
Matériel de transport			23 200	23 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			94 858	94 858
TOTAL		4 957	518 301	518 301
Autres participations			96	96
Autres titres immobilisés		493 773	100	100
Prêts, autres immobilisations financières		875	3 612	3 612
TOTAL		494 648	3 808	3 808
TOTAL GENERAL		499 606	532 340	532 340

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	10 231			10 231
TOTAL	10 231			10 231
Constructions sur sol propre	17 802			17 802
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 164	3 001	4 957	23 208
Installations générales agencements aménagements divers	238 360	12 656		251 016
Matériel de transport	17 049	2 448	0	19 497
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 182	6 651		85 833
TOTAL	377 557	24 756	4 957	397 355
TOTAL GENERAL	387 788	24 756	4 957	407 586

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 001				
Instal. générales agenc. aménag. divers	12 656				
Matériel de transport	2 448				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 651				
TOTAL	24 756				
TOTAL GENERAL	24 756				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 900	577	2 900		577
TOTAL	2 900	577	2 900		577
TOTAL GENERAL	2 900	577	2 900		577
Dont dotations et reprises d'exploitation		577	2 900		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 612	3 612	
Personnel et comptes rattachés	2 085	2 085	
Débiteurs divers	162 594	162 594	
Charges constatées d'avance	3 963	3 963	
TOTAL	172 254	172 254	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	98 738	98 738		
Personnel et comptes rattachés	373 201	373 201		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	293 147	293 147		
Autres impôts taxes et assimilés	20 102	20 102		
Autres dettes	6 544	6 544		
Produits constatés d'avance	4 893	4 893		
TOTAL	796 625	796 625		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 et 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3,4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	58 108
Total	58 108

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 128
Dettes fiscales et sociales	289 333
Autres dettes	6 544
Total	312 005

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 963
Total	3 963
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	4 893
Total	4 893

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

La répartition de l'effectif est la suivante :

SIAD : 16
RESTAURANT : 4
GARDE ITINERANTE DE NUIT : 6
AIDE A DOMICILE : 54
ADMINISTRATIFS : 11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		77 097
Autres engagements donnés :		51 699
Location financière	51 699	
Total (1)		128 796

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	1 918
50 à 54 ans	6 à 10 ans	13 399
40 à 49 ans	11 à 20 ans	40 219
30 à 39 ans	21 à 30 ans	17 520
moins de 30 ans	plus de 30 ans	4 041
Engagement total		77 097

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation : 3,50 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 9 618 heures, la valeur correspondante est estimée à 106 117 euros.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement frais kilométriques	34 366
Remboursement Apicil	7 229
Remboursement Indemnités Journalières	22 142
Remboursement Uniformation	60 152
Remboursement CNASEA	5 700
Salaires refacturés	8 520
Total	138 109

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Lyon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL AU CAPITAL DE 105 000 € 727 180 184 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

"SODAC"

AVENUE DE LA PÉPINIÈRE
ZAE DES PORTES DU BEAUJOLAIS
69240 BOURG-DE-THIZY

TÉL. 04 74 64 05 70

FAX 04 74 64 11 32

e-mail : sodac@sodac-ec.fr

ENTRAIDE TARARIENNE

13 Boulevard Voltaire

69170 TARARE

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relatif à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31.12.2012**



JEAN DÉMURGER - OLIVIER MORIN - PASCALE ALDEBERT

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS, COMMISSAIRES AUX COMPTES
BOURG-DE-THIZY - CHÂTILLON D'AZERGUES - COURS-LA-VILLE - AMPLEPUIS

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Bourg de Thizy,
Le 8 avril 2013
Le Commissaire aux Comptes
SODAC


Olivier MORIN